

Séance du 27 Mars 2002

L'an deux mil deux le vingt sept Mars à 15 heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Paul UGUEN, Maire

Présents : M. Paul UGUEN, Maire, M. Daniel FUSTEC 2ème Adjoint , M. André RIOU 3ème Adjoint , Mme Martine JAOUEN 4ème Adjoint, Mme Martine CUEFF 5ème Adjoint , M. Pierre LE DILAVREC, M. Arsène INIZAN, Mme Louisette LE ROUX, M. Jean CORVEZ, M. Michel LE ROY , M. Jacques TILLY , M. Yvon FOLLOROU.

Absents : M. Pierre MENEZ 1er Adjoint Mme Sylvie GEFFROY, M. Romain QUERE M. Rémy LE MEUR Mme Françoise NORMAND, M. Tanguy MORVAN

Procurations : Mme Sylvie GEFFROY à Mme Martine JAOUEN M. Rémy LE MEUR à M. Arsène INIZAN , Mme Françoise NORMAND à M. Jean CORVEZ, M. Pierre MENEZ à M. André RIOU , M. Romain QUERE à Mme Martine CUEFF ..M Tanguy MORVAN à M. Jacques TILLY.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 18

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 Mars 2002

Date de Publication : 4 Avril 2002

Secrétaire : M. Pierre LE DILAVREC

Objet : Dossier DAFNIET/Commune
--

Le Maire rappelle la délibération 94/01 du 25 Janvier 2002 qui l'autorisait à avec la famille DAFNIET accepter l'arrêt de la procédure en cours après accord. Il indique qu'un accord ayant été trouvé, il y a lieu de confirmer l'acceptation de l'arrêt de la procédure, par ailleurs le Maire propose d'accepter le désistement avec prise en charge des frais de première instance et d'appel moitié-moitié, avec renonciation à l'indemnité au titre de l'article 700 de 762,25 Euros.
Accord du conseil à l'unanimité.